FICHE DE POSTE

Technicien de rivière H/F

CONTEXTE LOCAL

Le Syndicat Mixte de l'Argens, labellisé Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), a été créé en 2014 afin d'organiser une gouvernance inter-territoriale solidaire et efficace à l'échelle du bassin versant de l'Argens, soit 2 700 km². Il est constitué de 8 EPCI membres regroupant 74 communes.

Le Syndicat Mixte a deux principaux objets :

- La préservation et la protection contre les inondations à travers la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

- La protection des milieux aquatiques, de la ressource en eau, à travers l'entretien, l'aménagement et la gestion des différents cours d'eau du bassin, l'émergence d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le contrat de rivière Nartuby et les PGRE Caramy Issole et Bresque.

Le Syndicat porte les plans pluriannuels d'entretien et de restauration de la ripisylve (PPRE) d'une durée de 5 ans et des plans de gestion des Espèces Exogènes Envahissantes sur une grande partie de son réseau hydrographique.

Au sein du pôle technique territorial, l'équipe de techniciens, composée de 4 agents répartis territorialement, nécessite donc d'être renforcée par le recrutement d'un(e) technicien(ne) de rivière pour couvrir tout le territoire et en particulier la partie Est du territoire.

MISSIONS

Sous l'autorité de la Direction du syndicat, et en lien avec les ingénieurs du pôle travaux et ouvrages, le technicien rivière exerce les missions suivantes :

- En appui aux ingénieurs chargés de projets, suivre les travaux d'aménagement de berges en génie écologique ou génie civil prévus dans le cadre du PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Esterel : suivi du chantier au quotidien / participation aux réunions de chantier / réalisation de métrés / relation avec les tiers in situ.
- Mettre en œuvre et suivre des programmes pluriannuels d'entretien et restauration (PPRE) de cours d'eau en tenant compte des objectifs hydrauliques, écologiques, économiques et d'usage du milieu, en particulier sur les linéaires aval de l'Argens et des différents affluents à l'Est du bassin.
- Procéder au réajustement périodique de ces PPRE en organisant notamment les chantiers et leur suivi ainsi qu'une surveillance régulière, piloter la finalisation du montage des PPREs sur la zone géographique affectée. Effectuer les démarches administratives nécessaires à la réalisation de travaux prévus aux PPRE et à la passation des marchés.
- Mener des négociations avec les riverains et usagers dans le cadre des chantiers PPRE ou du PAPI, et conseiller les élus locaux sur la gestion à entreprendre et les techniques à utiliser.

- Assister la collectivité dans la gestion du budget alloué à la gestion du milieu, effectuer les demandes de financements.

PROFIL

Formation et expérience :

- Formation de niveau III (BTS, BTSA, DUT) dans le domaine de l'eau et de la protection de l'environnement avec expérience professionnelle souhaitée, la conduite de travaux de génie civil serait un plus.

Compétences requises :

- Connaissances et expériences en ce qui concerne l'aménagement (génie végétal et génie civil) et le fonctionnement des cours d'eau méditerranéens,
- Bonne connaissance de la faune et de la flore inféodée aux cours d'eau,
- Maîtriser la conduite de chantiers,
- Organisation, rigueur, capacités d'analyse et de synthèse,
- Capacité rédactionnelle,
- Maîtrise Excel, Word. La maîtrise d'un SIG est un plus.
- Disponibilité.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- ✓ Lieu de travail : Le poste sera basé à Trans-en-Provence, siège du Syndicat,
- ✓ Catégorie B : technicien territorial / technicien principal de 2ème classe/ technicien principal de 1ère classe,
- ✓ Recrutement par voie de mutation, détachement, liste d'aptitude, ou voie contractuelle,
- ✓ Rémunération statutaire augmentée du régime indemnitaire, les compétences et l'investissement personnel sont valorisés au travers du RIFSEEP,
- ✓ Prestations sociales (collectivité adhérente au COS Méditerranée, Tickets restaurant),
- ✓ Permis B obligatoire.

CANDIDATURE

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) au plus tard le **lundi 12 février 2024**.

Par mail à **contact@syndicatargens.fr**
Ou par courrier à l'adresse suivante :
A l'attention de M. le Président du SMA
Place des Moulins, Rue de la Calade,
83720 Trans-en-Provence